

Tarif 2022

	Quotient de 0 à 369	Quotient de 370 à 499	Quotient de 500 à 700	Quotient de 701 à 1050	Quotient de 1051 à 1400	Quotient de Plus de 1400
Semaine classique (5 jours)	14€	23,50€	31,50€	33,60€	41€	45€
Semaine du 19 au 22 avril 2022 (4 jours)	11,20€	18,80€	25,20€	26,88€	32,80€	36€

- Les dossiers complétés sont à nous retourner avant le **28 mars 2022** dernier délai

Vous rencontrez des difficultés ?

Si vous rencontrez des difficultés pour nous faire parvenir par mail le dossier de votre enfant, merci de contacter l'accueil téléphonique ci-dessous afin de trouver la meilleure solution à votre besoin.



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Tél : 03 27 09 04 67 / Fax : 03 27 09 04 69

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 2 ½ SCOLARISÉ À 17 ANS



Vous désirez inscrire vos enfants au centre aéré pour les vacances d'avril 2022, voici les sites du Pays de Mormal qui pourront les accueillir

Sites d'accueils et périodes

Du 11 au 15 avril 2022

BAVAY · GOMMEGNIES · POIX-DU-NORD · WARGNIES-LE-GRAND

Du 11 au 22 avril 2022

LE QUESNOY · VILLEREAU



InScription

Du 28 février au 28 mars 2022

Comment inscrire les enfants ?



PAR MAIL

a.durin@cc-paysdemormal.fr
n.therin@cc-paysdemormal.fr
d.taquet@cc-paysdemormal.fr



SUR LE PORTAIL FAMILLES

<https://alsh-paysdemormal.portail-familles.app/>

ATTENTION ! Pour l'inscription en ligne, les quotients familiaux doivent être à jour et les documents officiels vous seront demandés.

NOUVEAU

Pour votre confort, votre portail familles évolue

Retrouvez le directement dans la barre de recherche de votre téléphone, tablette ou depuis votre ordinateur. Vous allez recevoir un mail pour valider votre compte famille.



Accessible
24h/24 et 7j/7

N'oubliez pas que vous pouvez effectuer les réinscriptions en ligne grâce au portail.



Le nombre de places dans nos accueils est limité en fonction de la structure et de la période.



Modalités d'inscription



Les dossiers d'inscription et de réinscription sont à retirer sur le site

www.cc-paysdemormal.fr



Rubrique **Vivre en Pays de Mormal / Génération Future**



Pour procéder à l'inscription, des documents officiels vous seront demandés annuellement afin de mettre à jour votre dossier :

- attestation d'assurance (responsabilité civile)
- attestation de quotient familial
- copies du carnet de vaccination à jour

Un dossier papier vous sera demandé pour toute nouvelle inscription



Les dossiers complétés sont à nous retourner avant
28 mars 2022